# 

* Datum : 06-07-2006
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2006734108
* Auteur :

Par jugement du 28 juin 2006, le tribunal de commerce de Liège a prononcé, sur aveu, la faillite de la SPRL Wilssia, établie et ayant son siège social à 4400 Flémalle-Haute, place de la Liberté 102, ayant pour activités la gestion d'un magasin Spar, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0452.561.418.
Curateur : André Renette, avocat à 4000 Liège, rue Paul Devaux 2.
Juge-commissaire : M. Christian de Maeseneire.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Liège, à 4000 Liège, îlot Saint-Michel, rue Joffre 12, endéans les trente jours du jugement déclaratif de faillite.
Le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances est fixé au mercredi 9 août 2006.
Pour extrait conforme : le greffier-chef de service, (signé) J. Tits.